

# Table des matières

<b>Introduction</b>	11
I – La cinquième des républiques	11
II – Les circonstances de la naissance de la Constitution du 4 octobre 1958	14
III – L'écriture de la Constitution du 4 octobre 1958	19
IV – La mise en place des institutions	22
V – Le régime politique de la V <sup>e</sup> République	23
VI – La stabilité de la Constitution du 4 octobre 1958	26

---

## Partie I

### **Une organisation constitutionnelle des pouvoirs restructurée**

#### **Titre I**

L'organisation constitutionnelle classique des pouvoirs au sein de la République	31
---	----

#### **Chapitre I**

Les gouvernants	31
-----------------	----

##### *Section I*

<b>Un exécutif à « deux têtes »</b>	32
-------------------------------------	----

§ 1 – Le Président de la République, un rouage institutionnel essentiel	32
---	----

§ 2 – Le gouvernement, un organe exécutant	61
--	----

##### *Section II*

<b>Le Parlement, une institution reléguée au second plan</b>	72
--	----

§ 1 – L'organisation du Parlement	73
-----------------------------------	----

§ 2 – Le fonctionnement du Parlement	80
--------------------------------------	----

<b>Chapitre II</b>	
Le peuple	100
<i>Section I</i>	
<b>Le peuple, une notion constitutionnelle reconnue dans son existence</b>	100
§ 1 – Un concept défini par la Constitution	101
§ 2 – Un concept protégé par le Conseil constitutionnel	106
<i>Section II</i>	
<b>Le peuple, une notion constitutionnelle limitée dans son expression</b>	108
§ 1 – La participation directe du peuple à la prise de décision : une expression limitée	108
§ 2 – La participation indirecte du peuple à la prise de décision : une expression négligée	114
<b>Titre II</b>	
L'organisation constitutionnelle nouvelle des compétences au sein de la République	121
<b>Chapitre I</b>	
Une République européanisée	122
<i>Section I</i>	
<b>L'introduction du droit communautaire dans la Constitution</b>	123
§ 1 – Les origines de la pénétration du droit communautaire	123
§ 2 – La méthode d'intégration du droit communautaire dans la Constitution	131
<i>Section II</i>	
<b>Les conséquences liées à l'européanisation de la Constitution</b>	136
§ 1 – Des transferts de compétences difficiles à identifier	137
§ 2 – Le renforcement des compétences parlementaires en matière européenne	138
§ 3 – Le développement d'un droit constitutionnel européen jurisprudentiel	146

<b>Chapitre II</b>	
Une République décentralisée	154
<i>Section I</i>	
<b>La reconnaissance constitutionnelle de la décentralisation</b>	155
§ 1 – Une reconnaissance dans son principe	155
§ 2 – Une reconnaissance dans sa structure	163
§ 3 – Une reconnaissance dans sa démocratie	165
<i>Section II</i>	
<b>Les modalités constitutionnelles de la décentralisation</b>	168
§ 1 – L’affirmation du pouvoir normatif local	169
§ 2 – Les principes régissant l’exercice des compétences	173
§ 3 – La recherche d’une meilleure égalité entre collectivités	183

---

## Partie II

### **Des garanties constitutionnelles des droits fondamentaux diversifiées**

<b>Titre I</b>	
La garantie juridictionnelle des droits fondamentaux	187
<b>Chapitre I</b>	
La garantie des droits fondamentaux assurée par le Conseil constitutionnel	187
<i>Section I</i>	
<b>L’acte de naissance du contrôle de constitutionnalité des lois</b>	188
§ 1 – La longue gestation du contrôle de constitutionnalité des lois	188
§ 2 – L’évolution du Conseil constitutionnel	205
<i>Section II</i>	
<b>Le contrôle de constitutionnalité</b>	258
§ 1 – Les normes de référence du contrôle de constitutionnalité	258
§ 2 – Les normes contrôlées	270
<i>Section III</i>	
<b>La sanction du contrôle de constitutionnalité</b>	285
§ 1 – Les divers types de décisions	286
§ 2 – L’autorité des décisions du Conseil constitutionnel	291

<b>Chapitre II</b>	
La garantie des droits fondamentaux assurée par les juridictions ordinaires	295
<b>Section I</b>	
<b>Le contrôle de constitutionnalité des actes infra-législatifs</b>	296
§ 1 – Le contrôle de constitutionnalité des actes infra-législatifs par le juge administratif	297
§ 2 – Le contrôle de constitutionnalité des actes infra-législatifs par le juge judiciaire	309
<b>Section II</b>	
<b>Le contrôle de conventionnalité des lois</b>	312
§ 1 – Un contrôle exercé par les juridictions ordinaires	312
§ 2 – Un contrôle complémentaire ou concurrentiel par rapport au contrôle effectué par le Conseil constitutionnel?	317
<b>Section III</b>	
<b>L'appréciation de la constitutionnalité des lois</b>	320
§ 1 – Le contrôle des lois antérieures à la Constitution	321
§ 2 – Le contrôle des lois dans le cadre de la question prioritaire de constitutionnalité	323
<b>Titre II</b>	
La garantie non-juridictionnelle des droits fondamentaux	325
<b>Chapitre I</b>	
Le garant des juges: le Conseil supérieur de la magistrature	325
<b>Section I</b>	
<b>La composition du Conseil supérieur de la magistrature</b>	326
§ 1 – La présidence du Conseil supérieur de la magistrature	327
§ 2 – Les membres du Conseil supérieur de la magistrature	329
<b>Section II</b>	
<b>Les prérogatives du Conseil supérieur de la magistrature</b>	335
§ 1 – Les compétences des formations spécifiques du CSM	335
§ 2 – Les compétences de la formation plénière	345

<b>Chapitre II</b>	
Le garant des usagers des services publics et privés : le Défenseur des droits	348
<i>Section I</i>	
<b>L'organisation de l'institution</b>	350
§ 1 – La désignation unilatérale du Défenseur des droits	350
§ 2 – La structure complexe du Défenseur des droits	353
<i>Section II</i>	
<b>Le fonctionnement du Défenseur des droits</b>	358
§ 1 – L'accès facilité au Défenseur des droits	358
§ 2 – Les larges pouvoirs d'intervention du Défenseur des droits	365
 <b>Bibliographie</b>	 375
 <b>Index</b>	 399